

Diplôme d'Entraîneur Expert 1 VB (DEE1 VB) Module 2 « projet de performance »

Public concerné

- Entraîneurs d'équipe professionnelle (1er ou adjoint)
- Entraîneurs de division Elite (1er ou adjoint).
- Entraîneurs de Centre de Formation de Clubs Professionnels (responsable ou adjoint)
- Entraîneur de Pôle espoir (responsable)
- Entraîneur de pôle France (responsable ou adjoint)

Pré requis

- DNE 1 VB ou BEF2 ou DEJEPS volley ou BEES1° volley
- Et être OU avoir été entraîneur en responsabilité sur une équipe N2 minimum lors des 3 dernières saisons, ou sur une structure PPF pour prétendre à la certification.

Durée et lieu de la formation

- 4 jours (25 heures) en présentiel + 3h d'accompagnement individualisé.

OU

- En visioconférences (25 heures) + 3h d'accompagnement individualisé.

OU

- En visioconférences et présentiel (25 heures) + 3h d'accompagnement individualisé

Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférences, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette et d'une caméra.

Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFvolley.

Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des Formations

Objectifs pédagogiques

- Elaborer, concevoir et formaliser une démarche projet.
- Conduire et piloter sa mise en œuvre.
- Evaluer le projet tout en apportant des pistes d'ajustement et d'amélioration.

Compétences visées

- Être capable d'analyser la situation et définir une stratégie.
- Être capable de déterminer les objectifs.
- Être capable de définir les actions à mener.
- Être capable de mettre en œuvre la stratégie (planification/ moyens).
- Être capable de communiquer et rayonner.
- Être capable de manager et fédérer.
- Être capable d'évaluer, ajuster et améliorer le projet.

Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 25 heures répartie sur 4 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFvolley), ou une succession de visioconférences et de présentiel.

Chaque séquence peut alterner entre apports théoriques et des temps d'échanges avec l'intervenant, des débats collaboratifs, réflexions collectives sur des sujets soumis par l'intervenant ou le modérateur.

Des témoignages et des présentations expérientielles.

Des résolutions de cas pratiques avec des travaux de groupe suivis de présentations (construction de document) et restitutions orales.

Des face à face pédagogiques (tutorat/entretiens de suivi/ mentoring).

Des temps partagés de convivialité (visite de structure/repas/ etc...).

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques.

Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

06.69.30.05.92.

nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation

01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 725€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 875€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification consistant en la présentation d'un dossier manuscrit de 15 pages minimum. Ce dossier doit être envoyé au formateur en version électronique 3 mois maximum après la fin de la session.

Les modalités relatives à la présentation du dossier et au respect de sa trame sont présentées dans un document mis à disposition des stagiaires lors de la session.

La fiche de certification est communiquée au candidat au préalable.

Le dossier de développement portera sur :

- Une problématique, une opportunité ou un besoin rencontré au sein de la structure du candidat, en lien avec un contexte spécifique qui nécessite de revoir la stratégie d'organisation de sa structure.

Le stagiaire s'inscrira en qualité de manager ou de chef de projet pour mener à terme le dit projet.

En guise de préambule, il se présentera afin de dégager ses principales compétences et savoirs (faire / être / expérientiels) lui permettant de légitimer le pilotage du dit projet.

Cette partie constituera l'introduction du sujet qui sera traité

- Un diagnostic qui devra être réalisé avec :
 - ✓ La présentation de la structure en lien avec le territoire (le club, son histoire, ses valeurs, ses résultats, le projet sportif territorial), la FFvolley et les grands axes sportifs au niveau national.
 - ✓ Un organigramme déclinant les missions de chacun et le mode de gouvernance
 - ✓ Les ressources financières et le modèle économique sur la dernière olympiade (les grandes lignes)
 - ✓ Une analyse « SWOT » en interne et en externe
- Une présentation des objectifs poursuivis (un objectif stratégique et des objectifs opérationnels permettant d'atteindre l'objectif stratégique) en lien avec la problématique ou l'opportunité de départ et l'analyse SWOT. Le tout, organisé dans le temps et sur une période définie.
- La mise en œuvre et le plan d'actions avec toute la déclinaison opérationnelle (nouvel organigramme / équipe projet / management / programmation / indicateurs de résultat / prévisionnel financier / communication / documents supports / etc...).
- Le suivi du projet avec un contrôle et des régulations.
- L'évaluation intermédiaire ou finale en lien avec les indicateurs de résultat.
- Les projections futures (améliorations) en guise de conclusion.

Le candidat pensera à mettre en annexes tous les documents justifiant les actions réalisées ou les outils créés dans le cadre du projet

Les candidats bénéficient d'un tutorat individualisé de 3h (étude du dossier avec des recommandations suivi d'une Visio ou d'un appel téléphonique)

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en un accompagnement individualisé de 3 heures pour reprendre sa présentation, l'ajuster, la modifier, la compléter au regard des points non acquis.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module, en produisant une nouvelle version du document initial.
- En cas de nouvel échec à une session de rattrapage, la formation n'est pas validée. Le stagiaire est alors « AJOURNE », cette mention figurant sur son espace entraîneur pour la formation concernée. Le stagiaire devra se réinscrire à la formation concernée s'il le souhaite. Le pôle formation professionnalisation lui proposera :
 - Soit de la suivre dans son intégralité et repasser la ou les épreuves de certification, et dans ce cas les frais pédagogiques seront appliqués en totalité pour la réinscription.
 - Soit de la suivre partiellement ou pas du tout (selon les lacunes relevées) et repasser la ou les épreuves de certification. Dans ce cas, les frais pédagogiques seront réduits de 50% pour la réinscription.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====